



Le Chapelain Express

La lettre mensuelle de la commune



Édition décembre 2021



Jeudi 11 novembre 2021, la municipalité a invité les citoyens à assister au dépôt d'une gerbe au monument aux Morts. Cette **cérémonie** s'est déroulée sous un soleil radieux suivie d'un moment de convivialité très apprécié.



Les **paniers de Noël** seront distribués à partir du 12 décembre prochain. Moment amical qui nous permet de garder un lien privilégié avec nos aînés.



Deux judokas chapelains se sont illustrés en compétitions régionales. **Lucas S.** a remporté avec brio le tournoi régional minimes à Limoges en remportant ses cinq combats par ippon. **Matéo M.** a terminé second du tournoi qualificatif au championnat de France de Ne Waza à Angers. Ces résultats annoncent une belle saison 2022 pour le club.



Lucas S.



L'organisation d'une marche au profit du téléthon le dimanche 5 décembre a rencontré un franc succès en présence de 80 personnes et plus de 650 euros de dons au profit de l'AFM. Merci au comité des fêtes et à nos partenaires pour leur aide précieuse.



Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. Vous pouvez vous inscrire à la mairie ou en ligne sur le site service-public.fr jusqu'au 4 mars 2022.

LA CHAPELLE DES POTS

MAIRIE : 5, rue de la Mairie - 17100 La Chapelle-des-Pots

Téléphone : 05 46 91 50 76

Fax : 05 46 91 43 15

E-mail : secretariat@lachapelle-des-pots.fr



Le Chapelain Express

La lettre mensuelle de la commune



Un peu de nostalgie avec ces photos de **la gare** de la Chapelle des Pots devenue résidence privée et qui fait partie de notre patrimoine historique. Passage remarqué sur le parcours de Terra Aventura et le sentier de la Salamandre.



Le comité des fêtes est heureux de vous annoncer le lancement de sa **section Théâtre**. Une pièce inédite attend sa troupe. Vous souhaitez intégrer une équipe joyeuse et dynamique ? Manifestez-vous auprès de Danielle JAEN par téléphone : 06.10.23.85.11. (Pass sanitaire requis)



En tant que professionnel, profiter de la vulnérabilité d'une personne en vue de l'inciter à faire des actes qui auront des conséquences préjudiciables pour elle-même est prohibé. Sachez que l'« **abus de faiblesse** » est un délit ! Restez vigilant.

Tous les comptes-rendus de conseil municipal sont consultables sur le site internet de la commune <http://www.lachapelle-des-pots.fr>

Directeur de publication : Pierre Henri Jallais

Responsables de rédaction :

Patricia Cousset, Pascale Le Monnier, Vincent Richardeau et Eric Lécuyer
Imprimé par nos soins-ne pas jeter sur la voie publique

Vous retrouverez le « **Chapelain Express** » chaque premier jeudi du mois. Si vous souhaitez communiquer des informations sur la vie de notre commune, n'hésitez-pas à nous contacter par mail à secretariat@lachapelle-des-pots.fr

LA CHAPELLE DES POTS

MAIRIE : 5, rue de la Mairie - 17100 La Chapelle-des-Pots

Téléphone : 05 46 91 50 76

Fax : 05 46 91 43 15

E-mail : secretariat@lachapelle-des-pots.fr